

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Arrêté du 7 avril 2021 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant des services du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile au titre de l'année 2021

NOR : JUSE2110481A

Par arrêté du vice-président du Conseil d'Etat en date du 7 avril 2021, le nombre total des postes offerts aux concours externe et interne de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant des services du Conseil d'Etat et de la Cour nationale du droit d'asile, au titre de l'année 2021, est fixé à 30, répartis comme suit :

- concours externe : 15 postes ;
- concours interne : 15 postes.